

VŒUX 2018

Avant de commencer, Je demanderai à l'ensemble de mon conseil de bien vouloir approcher car les actions qui suivent sont le résultat d'un travail commun pour le bien de la collectivité.

Chères Hombleusiennes et chers Hombleusiens

Madame la vice-présidente du conseil Régional (Julie)
 Madame et Monsieur les conseillers Départementaux (Françoise et Didier)
 Monsieur le Président de la Communauté de Commune de l'Est de la Somme, (André)
 Madame la Directrice de l'école Louis Sclavis (Amélie)
 Messieurs les représentants de la brigade de Gendarmerie de Ham-Nesle
 Messieurs les représentants du corps de sapeur-pompier de Nesle / Ham
 Messieurs les représentants des services de l'agence routière EST de la Somme
 Mesdames et messieurs les conseillers municipaux
 Mesdames et messieurs les employés communaux
 Mesdames et messieurs les conseillers communautaires
 Mesdames et messieurs les présidents d'association
 Mesdames et messieurs les responsables d'entreprise
 Mesdames et messieurs les représentants des champs éoliens
 Monsieur le président du syndicat eau (Epeville-Esmery-Hallon)
 Messieurs les représentants des réseaux, eau-électricité-gaz et téléphonie
 Mesdames et messieurs les représentants des bailleurs privés
 Mes chers collègues des communes voisines et du bureau communautaire
 Mesdames et messieurs
 Mes chers amis

Je tiens à vous transmettre les excuses ;

De la sous-préfecture, de notre député Stéphane DEMILLY, de Mr Cheval Philippe président du Pays Santerre Haute Somme, (devenu PETR Cœur des Hauts de France), De Monsieur Mathieu notre trésorier payeur, De Mr Laloi maire d'Esmery hallon qui devrait nous rejoindre dans la soirée, De monsieur Joannès Célestin, président du syndicat d'assainissement, De madame Delplanque Patricia présidente de lectures pour tous

Cette année encore, nous sommes heureux de constater que vous êtes toujours aussi nombreux à avoir répondu présent à notre invitation et ceci pour notre plus grand plaisir.

Avant de commencer j'aimerai, comme chaque année, que nous ayons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés, hombleusiennes et hombleusiens mais aussi en particulier notre collègue voisin et ami, Philippe Slusarczyk, maire d'Epeville, une pensée particulière à sa famille. Nous ne devons pas oublier dans cette conviviale réunion, d'avoir une attention particulière à l'égard des personnes souffrantes, celles qui sont plongées dans la maladie ou la détresse.

C'est l'un de mes souhaits le plus cher, qu'Hombleux reste très attentif aux besoins de ses administrés, c'est pour cela que nous avons mis en

place une navette par un mini bus pour permettre l'accès aux différents services des bourgs voisins, l'inscription se fait toujours et uniquement par le secrétariat. Ce service était mené par un emploi aidé. Cet emploi n'est pas renouvelé cette année, vous vous doutez bien qu'il s'agit d'une des résultantes aussi des baisses des dotations et la suppression des contrats aidés. Mais pas d'inquiétudes pour les utilisateurs de ce service, un remaniement interne va permettre le maintien de cette navette, mais j'ai peur qu'il ne soit pas au même prix. Je rappelle que ce mini bus est mis également à la disposition du club de football et de la Société Musicale des Cornemuses de Hombleux lors de leur déplacement, charge à eux de prendre en charge les frais de carburant, il est même venu en renfort auprès des pensionnaires de la Marpa de Matigny pour un déplacement cet été à la médiathèque de Ham, un début dans l'aide collatérale.

Maintenant parlons de l'année passée.

Les Travaux réalisés en 2017

Après l'annonce de la baisse des dotations de l'état, nous avons voulu être raisonnables et de ce fait pas de grosses réalisations n'ont été lancées, certains diront qu'Hombleux a été sage en 2017 et je crains que 2018 soit sur la même sagesse. Il nous est besoin d'amortir les forts investissements du début de mandat comme les deux classes maternelles, la voirie rue de Voyennes et surtout les emprunts qui y sont liés. Une étude financière, menée par la DGFIP, fait ressortir que nous sommes ni trop mal, ni trop bien, soit au juste milieu. Les frais de fonctionnement ont été réduits, ils le seront encore un peu plus en 2018 sans pour autant ne pas répondre aux nécessités des administrés et du service.

Voici quelques travaux qui ont été réalisés en 2017 ;

Du côté Sécurité,

Nous avons continué la mise en conformité de la salle de réunion de Canisy, éclairage et sortie de secours ont été mis en place avec en complémentarité la création d'une rampe d'accès PMR, ceci grâce à l'aide apporté par subvention de la Com de Com (7 686 €), du conseil Départemental (9 608 €) et tout dernièrement par l'état, et j'en profite pour remercier la sous-préfecture d'avoir pensé à nous suite au

désistement d'une autre commune pour l'attribution d'une DETR d'un montant de (12 230 €) pour ces travaux ; dans ces moments où on ne parle que de baisse de subvention, c'est toujours agréable d'avoir ce genre de nouvelle. Cette salle située à Canisy est utilisée pour les réunions des associations et sert de bureau de vote également et très prochainement devrait être mise à disposition de l'association Triathlon pour l'encadrement de jeunes sportifs, nous attendons une copie de leur statut et assurance.

Coté voirie,

Nous n'avons pas pu faire les travaux rue du Craon, j'en parle plus après, nous n'avons fait que des petits points de réparation par ci par là.

Il est dommageable de signaler les vols de nos plaques d'égout, ces délinquants ne mesurent pas le risque qu'ils font courir aux piétons, adultes ou enfants, ou même aux automobilistes, devant ce trou laissé béant sur leur cheminement. Le pire, c'est qu'il s'agit d'ancien modèle et qu'il est difficile d'en trouver le remplacement sans avoir à modifier l'ensemble.

Une étude a été lancée sur le pluvial sur le secteur de Canisy suite aux dernières coulées de boues. Ce dossier va être dirigé vers la CCES suite à la prise de compétence en 2018.

Celle sur le bourg centre a démontré que la place ne pouvait servir d'espace d'infiltration, il faudra donc revoir le réseau existant.

Coté économie d'énergie,

Les fenêtres de la salle de conseil et de la salle de réunion de Canisy ont été remplacées par la société Fenêtres et véranda de Balâtre le tout équipé de volets roulants électriques.

Je rappelle que l'extinction de l'éclairage public de 0 h à 4 h a permis de réduire de 50 % la facture

Nous avons aussi adhéré à l'opération COCON 80 lancé par la FDE, leur rapport vient de nous être remis, on va l'analyser sérieusement.

Coté entretien des bâtiments ;

La création d'un auvent de protection pour nos véhicules et engins espaces verts de notre atelier municipal a été réalisée grâce à la mise à notre disposition par la communauté de commune d'une équipe ADI 80,

un chantier d'insertion dirigé en main de maître par monsieur Didier Lepère, une équipe qui nous réalise du **très bon travail, encore merci à tous.**

Coté entreprise, artisanat et service public ;

8 nouvelles entités dans notre collectivité

-**Une agricole** qui concerne la culture potagère bio en relation directe avec les grossistes revendeurs, c'est l'entreprise « VERT-TIGE » qui s'est installée dans l'ancien bâtiment de la ferme Vermeire route de Nesle

-**Une entreprise** de ravalement décorative « D.F.D » dirigée par monsieur Devanneaux Cyril rue du stade

-**Une autre en artisanat** de plomberie-chauffage installée rue des Osiers dirigé par Monsieur Hansart Christophe

-**Une auto entreprise** en maçonnerie dirigée par Monsieur Frédéric Dupont basée ruelle du Jeu d'Arc

-**Une autre auto entreprise** en serrurerie chaudronnerie « D.L - serrurerie » tenue par Monsieur Laurent DOUCHET ruelle du jeu d'Arc

-**Une entreprise Multi service** « Gérard service » maçonnerie-peinture entretien de tombe etc... ruelle de la cité tenue par monsieur Gérard LEFEVRE

-**Une coiffeuse à domicile** en la personne de Madame Cécile ROBUTTE qui dirige sa prestation sous le nom de « HAIR C'CIL » on ne peut pas parler de salon puisque c'est à votre domicile qu'elle intervient.

-**Une de service public** avec les services Départementaux de l'agence routière, plus connue sous le terme DDE, qui s'est installée en fin d'année dans les anciens établissements Hansart route de Nesle. Comme je l'ai répondu à mainte reprise aux personnes qui me l'ont demandé, je ne sais pas si cela permettra à Hombleux d'être mieux servi dans le cadre du déneigement, ça c'est une autre histoire, mais je peux vous prédire que le déneigement est géré par notre com de com, qui le fait très bien, surtout quand il ne neige pas, non je blague on a souvenir de s'être sorti de très gros épisodes neigeux n'est-ce pas Alain ?

-Parlons un peu Eolien ;

L'agrandissement du parc éolien de Voyennes Rouy se précise par le projet d'implantation de 4 nouvelles éoliennes au lieu-dit Tombeau de Roboham sur le territoire de Bacquencourt, L'enquête publique aura lieu du 29 Janvier au 28 Février, le parc se dénommera « Hombleux Energie »

Je rappelle que le parc existant de 9 éoliennes sur notre territoire apporte une taxe de 59 000 € par an, on pourrait évaluer le nouveau parc à 25 000 € annuel de taxes supplémentaires, de quoi compenser les dotations.

Le fait marquant pour 2017 a bien été le sauvetage de notre boulangerie, unique et dernier commerce de proximité de notre commune sans oublier les légumes de Solange bien sûr, mais elle ne fait pas de pain !

En janvier 2017, nous apprenions la fermeture programmée de la boulangerie de Hombleux, l'artisan en place se décidant d'aller voir si « l'herbe est plus verte ailleurs », il en avait parfaitement le droit sauf que, étant l'unique boulangerie de la commune, il mettait les administrés dans une situation difficile, à partir du 10 Juin 2017 jour de notre fête communale. Ce lieu étant le dernier de rassemblement de la population, nous avons dû aller à la pêche d'un nouveau boulanger, le périple commençait mal car le propriétaire des murs, monsieur Deneux Stéphane ancien boulanger de Hombleux, se décidait de vendre l'ensemble, double catastrophe pour nous. Après 3 mois de recherche, un candidat se profilait, encore fallait-il se mettre d'accord avec le propriétaire, car acheter ce n'était pas possible, ni pour la commune ni pour le nouvel occupant. Et là je remercie chaleureusement monsieur Deneux de nous avoir fait confiance, et à la collectivité et au repreneur. Un remerciement tout particulier à la Com de com du pays neslois pour l'aide juridique et morale apportée, un support très précieux dans ces cas-là, n'oublions pas aussi la Chambre des métiers et du commerce.

Et grâce à cela vous allez pouvoir profiter, ce soir, comme nous depuis le mois de juin, des douceurs de notre boulangerie « au bon pain » et ce n'est pas de la fausse publicité, cela nous est souvent confirmé en dehors de nos murs. Alors merci Franck DESPAGNE, à toi et à toute ton équipe sans oublier ta compagne Florence.

Pour toutes ces entreprises vous trouverez leurs coordonnées réciproques sur le site de la commune www.hombleux.fr

Coté Associatif ;

L'une de nos associations, les Amis Fêtards, s'est mise en sommeil suite à un problème de santé, souhaitons que 2018 leur soit plus favorable.

Une autre association le COFELOBAC a rencontré un problème de voisinage, espérons que ceci soit du passé, je compte vraiment sur tous pour que cela le soit.

Coté Scolaire ;

L'effectif est maintenu cette année encore avec 117 élèves qui fréquentent l'école Louis Sclavis, de la Maternelle 1 et 2 jusqu'à la classe de CM 2, deux nouvelles rentrées cette semaine en maternelle.

-La cantine maintien son rythme à une cinquantaine de repas jour et comme nous l'avions dit l'année passée, son fonctionnement a été revu en deux services, d'abord les tous petits au repas et les plus grands en récréation puis les plus grands au repas. Ce fonctionnement donne toute satisfaction.

-La garderie, fonctionne toujours sous le couvert de l'association YOKIS, qui le fait très professionnellement, son effectif par contre est très fluctuant, nécessitant deux encadrants par moment.

Coté décoration ;

Nous avons mis en place cette année une nouvelle décoration sur les points bâtiments public, sur le bourg centre et les deux annexes pour le plaisir des administrés, même si la lampe flasch située dans le haut du clocher m'a valu plusieurs appels téléphoniques me signalant un court-circuit dans les cloches, merci Jean-Pierre pour cette idée lumineuse, c'est un début, cela n'étant pas une priorité mais comme nous avons profité d'une très grosse promotion de fin d'année disons des soldes en début 2017, cela valait le cout de mettre un peu de gaité dans le village.

Parlons des Projets pour 2018

Je vous dis tout de suite que la municipalité devra être très très sage en 2018 comme je l'ai précisé en début de ce discours, mais des besoins sont nécessaires pour maintenir la sécurité et le bon fonctionnement.

Du côté du personnel ;

Comme je vous l'ai dit, le contrat aidé ne sera pas reconduit, une réunion de concertation avec le personnel pour la continuité du service a eu lieu et en accord avec eux pour 2018 un essai d'annualisation des temps de

présence a été mis en place, moins de besoin en hiver mais plus en été. Nous en ferons le bilan par la suite.

Ce système d'annualisation existait déjà avec les postes en lien direct avec le scolaire, cantine, agent de nettoyage, agente accompagnement bus et les deux ASEM

Du coté voirie ;

L'année passée, je précisais qu'un chantier, celui de la rue du Craon beaucoup plus important, chiffré à **33 032.98 €** devait attendre encore un peu, et qu'il aurait pu être réalisé en 2017 si le budget l'avait permis, et bien non on n'a pas pu, le manque de subvention fait que nous avons été restreint, alors cette année il sera placé au premier plan, et je vais revoir s'il est possible d'avoir un fond de concours pour nous aider, et là je fais un clin d'œil au président de la CCES.

Autre dossier important en voirie c'est Canisy, Nous allons demander un chiffrage pour la remise en état de la grande rue, les travaux d'assainissement étant terminés dans ce secteur. Restera la rue du monument et le fameux S d'entrée, autres rues fortement abimées c'est celles de la rue Saint Médard et des Osiers au bourg centre, et ce sont toutes des voiries communales.

Coté bâtiment ;

Pour continuer dans l'économie d'énergie, nous allons devoir revoir l'isolation de nos bâtiments publics comme cette salle qui est utilisée en majorité pour la restauration scolaire, l'opération COCON 80 menée par la FDE attire notre attention sur la qualité de l'isolation du plafond posé il y a une vingtaine d'année, et qui se dégrade fortement, n'ayez pas peur il ne devrait pas tomber ce soir. Un autre dossier sorti de cette opération sont les combles de notre groupe scolaire également, Un marché de travaux va être lancé par la FDE dans le cadre d'un groupement de commande et le dossier devrait être monté en 2018, on ira à la chasse aux subventions. Sur notre école maternelle nous allons devoir revoir l'isolation du plafond suite à un problème de condensation.

Coté aménagement ;

Nous n'avons pas une grande marche de manœuvre financière, mais la commission place publique va pouvoir travailler suite à la construction de

deux pavillons limitrophes à cette place. Dans un premier temps, va se poser l'obligation d'effectuer la mise en place d'une clôture, nous avons fait une étude pour la mise en place d'un caisson d'infiltration des eaux pluviales, mais la composition du sol ne le permet pas. Donc changement de plan.

Coté Urbanisme ;

2018 est un tournant dans le traitement des documents du droit des sols, faisant parti, suite à la fusion en 2017, d'une communauté de plus de 10 000 habitants nous ne pouvons plus compter sur les services gratuits de l'état en ce qui concerne le traitement des documents d'urbanisme que ce soit les certificats d'urbanisme A ou B, les déclarations préalables, les permis de construire qui étaient traités par l'unité territoriale pour ceux qui connaissent la DDTM de Péronne. Depuis le 1er Janvier 2018, nous adhérons au service payant mis en place par le PETR Cœur des Hauts de France, coût allant de 108 € CU b à 324 € pour un permis d'aménager en passant par 270 € pour un permis de construire, dossier que nous ne pourrions pas faire endurer au demandeur.

Le terrain initialement prévu pour la construction d'un équipement scolaire ruelle du jeu d'arc a été retiré des espaces réservés sur notre PLU et un arrangement avec le propriétaire a été pris pour que la commune puisse l'acquérir dans l'objectif d'y mettre en place un parking pour désengorger la ruelle très étroite, la vente d'un de nos terrain rue sole triquet est prévu pour compenser cet achat.

Coté habitat ;

L'ancienne ferme de Christian SECRET s'est trouvée transformée en micro cité avec la prévision d'une dizaine de logement T 3 et T 4, la moitié devrait être opérationnelle début mars. Je suis très souvent interrogé sur les logements disponibles et je ne peux y donner une réponse favorable à ce jour. Comme quoi il y a un réel besoin en petit logements et je remercie les bailleurs pour leur travail, monsieur BARRAS ici présent. Nous avons mis en vente 4 nouveaux terrains rue sole Triquet qui viennent d'être équipé des branchements eau et assainissement, souhaitons qu'ils trouvent preneurs en 2018 pour nous permettre de réaliser de nouveaux investissements.

Coté administratif ;

On nous a retiré les demandes de carte d'identité mais on nous l'a remplacé par la mise en place des PACS.

A partir du 1^{er} Novembre 2017 nous étions compétents à l'enregistrement des PACS, le 2 Novembre à 18 h je réalisais mon premier PACS pour 2 jeunes de la commune.

Hombleux et son futur...

Le futur n'est pas rose pour Hombleux, même si sa population augmente et totalise 1143 habitants c'est aussi **445** foyers fiscaux, dont **70** étaient exonérés de la TH en 2017, après la suppression de la taxe d'habitation prévue par le gouvernement en 2020 il y en aura **324**, En 2017 cela représentait **15.73 %** des foyers, en 2020 cela deviendra **88.54 %** des foyers d'Hombleux qui seront exonérés. Ce qui représentera un manque de **172 570 €** pour la commune, compensé, pas compensé ? Qui sait ! Et cela c'était dans le cadre des **80 %** prévu. Aujourd'hui on dit que **100 %** des ménages seront exonérés de la TH. Alors vous voyez le futur n'est pas facilement programmable dans ces cas-là.

Alors vivons le présent ou tout du moins le demain proche.

Oui, l'année dernière je le disais, nous partions donc pour une nouvelle aventure avec la Communauté de Commune de l'Est de la Somme qui regroupe depuis le 1^{er} janvier, 42 communes représentées par 64 conseillers communautaires élus dans cette salle le 11 janvier 2017, Hombleux y est représenté par 2 conseillers, Mr Bernard Meunier et moi-même.

Je précisais qu'il y aurait un travail de cohésion très important à mener, c'est la base principale de la fusion des deux com de com, La Communauté de Commune de l'Est de la Somme devra formaliser sa dynamique intercommunale sur ses 42 communes, en un mot, elle devra trouver son âme pour réussir cette fusion. Je souhaitai être un acteur dans ce nouveau challenge, c'est chose faite, et mon principal dossier concerne l'aménagement de l'habitat, revitalisation, OPAH mais aussi l'urbanisme, suite à l'adoption du SCOT sur notre territoire du **PETR Cœur Des Hauts De France**, nouveau nom du Pays Santerre Haute Somme, il convient de mettre en conformité notre PLU et pas que le nôtre. Alors un très gros projet d'aménagement va être lancé, il s'agit du **PLUI**, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, un document à l'échelle

intercommunale, ceci pour dire qu'il ne s'agit plus de penser que pour nous mais pour l'ensemble de notre nouvelle communauté. Chacun doit pouvoir trouver sa place que ce soit pour le développement d'entreprise, de commerce ou d'habitat, nous serons obligé de passer par une concertation de chaque commune pour un projet global pensé pour l'avenir de notre territoire. Hombleux, de par sa position peut espérer augmenter encore son habitat et peut être ses commerces, nous avons acquis du foncier dans ce but.

On a changé de nom mais ne changeons pas notre engagement !...

Avant d'en terminer, je tiens à remercier comme à l'accoutumé, tous mes collaborateurs et employés communaux pour le travail effectué au cours de cette année passée, motivés chacune et chacun en leur fonction et niveaux respectifs.

Dans les remerciements je n'oublie pas les Hombleusiennes et Hombleusiens qui œuvrent au bon entretien de nos parterres fleuris, Merci aussi aux bénévoles qui entretiennent notre Carillon municipal, Merci aux différentes associations qui animent la commune, Merci aux employés communaux pour la superbe décoration de cette salle

Maintenant, permettez-moi, au nom du conseil municipal et de moi-même, de vous présenter, pour l'année 2018, nos vœux les plus sincères de bonne santé, de réussite et d'épanouissement personnel, pour vous-même, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Une très bonne santé car nous pensons qu'il n'y pas meilleure richesse que la santé.

Je terminerai par une citation de Gandhi

Homme politique, Philosophe, Révolutionnaire (1869 - 1948)

La règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle, car nous ne penserons jamais tous de la même façon, nous ne verrons qu'une partie de la vérité et sous des angles différents.

Merci de votre attention et surtout de votre patience parce que, comme à l'accoutumé j'ai été très long. Je vous invite donc, pour me faire pardonner, à lever notre verre en guise d'amitié autour de cette table.

Merci à tous et bonne année 2018.